

tation représentant le coût de l'expédition de l'or dans un sens ou dans l'autre, jusqu'au début de la première guerre mondiale. Les onze premières années après la confédération, le dollar canadien faisait prime aux États-Unis, parce qu'après la guerre civile le dollar américain n'a pas été remboursable en or avant 1878. A partir de cette année-là, le dollar a eu la même valeur au pair dans les deux pays et n'a fluctué qu'entre les points de l'or d'importation et d'exportation, soit de moins de \$2 par \$1,000.

Au début de la première guerre mondiale, le Royaume-Uni et le Canada ont suspendu l'étalon-or et leur monnaie a été en perte sur le marché de New-York. Cependant, la perte a été stabilisée ou maintenue à un pourcentage modéré par des ventes de valeurs mobilières américaines détenues jusque-là au Royaume-Uni, par des emprunts aux États-Unis et, après l'entrée en guerre des États-Unis, par entente avec le gouvernement des États-Unis. Après la guerre, quand la stabilisation du change a été abandonnée, la livre anglaise a baissé jusqu'à \$3.18 et le dollar canadien jusqu'à 82 cents, à New-York. Au cours de l'année ou des deux années suivantes, le change est revenu presque à parité et le Royaume-Uni a recommencé ses paiements d'or en avril 1925 et le Canada, le 1<sup>er</sup> juillet 1926. Jusqu'en 1928, les changes n'ont pas varié au delà des points de l'or, mais en 1929 le dollar canadien s'est de nouveau vendu à perte modérée à New-York. La dislocation du change a persisté, sauf pendant quelques mois du dernier semestre de 1930, jusqu'en 1931. Cependant, les taux du dollar ont été inférieurs aux points d'exportation de l'or seulement pendant de courts intervalles. Dès l'ouverture de la deuxième guerre mondiale en septembre 1939, le Royaume-Uni et d'autres pays de la zone sterling ont adopté le blocage des changes, fixant les taux d'achat et de vente à \$4.02½ et à \$4.03½, respectivement, en fonds américains. Dans l'intervalle, le dollar canadien a baissé graduellement jusqu'au 16 septembre, alors que le gouvernement a créé la Commission de contrôle du change étranger. Au début, les taux d'achat et de vente des fonds américains et du sterling ont été fixés respectivement à \$1.10 et \$1.11 et à \$4.43 et \$4.47. La valeur du dollar canadien était donc fixée entre 90-09 et 90-91 cents en fonds américains, soit à peu près au taux du marché auquel le dollar canadien était tombé juste avant le blocage des changes; le dollar canadien se trouvait donc déprécié à un niveau situé à mi-distance entre le dollar américain et la livre sterling.

Sauf un petit ajustement le 15 octobre 1945, alors que le taux de vente du dollar américain et de la livre sterling a baissé à \$1.10½ et \$4.45, les taux officiels de la Commission de contrôle du change étranger sont restés inchangés jusqu'au 5 juillet 1946. A cette date, le dollar américain est revenu au pair et le taux d'achat et de vente du dollar américain a été de \$1.00 et de \$1.00½ et celui de la livre sterling, de \$4.02 et de \$4.04. Ces taux sont restés en vigueur jusqu'au 19 septembre 1949, alors qu'à la suite d'une dévaluation de 30-5 p. 100, ou à \$2.80 en fonds américains, de la livre sterling, adoptée par le Royaume-Uni (mesure qui a été suivie à des degrés variables à l'égard de nombreuses autres monnaies), le Canada est revenu aux anciens taux officiels de \$1.10 et de \$1.10½ pour les fonds américains; la livre sterling a été cotée à de nouveaux taux de \$3.07¼ et de \$3.08¼, fondés sur le taux de New-York.

Le 30 septembre 1950, le ministre des Finances a annoncé que les taux fixes officiels du change étranger, maintenus en vigueur à différents niveaux depuis 1939, seraient annulés à compter du 2 octobre et que les taux du change seraient déterminés par l'offre et la demande, c'est-à-dire par les échanges effectués sur le marché dans le cadre du blocage monétaire. Par la suite, le dollar américain est tombé à un